

Indemnisation chômage : Savoir compléter l'attestation employeur destinée à Pôle emploi

Formation à distance – 3h

L'ensemble des informations relatives à un contrat de travail figurent sur **l'attestation employeur destinée à Pôle emploi**, qui en tire les conséquences réglementaires. La bonne complétude des différentes rubriques est donc essentielle à Pôle emploi pour ouvrir ou refuser les droits à l'allocation chômage à un agent.

La fonction publique dispose de particularités (salaires, modes de rupture de contrat, vacataires, etc.) qui rendent difficile la saisie de l'attestation employeur de Pôle emploi. Cette formation vous donne les clés pour une bonne codification de l'ensemble des rubriques de l'attestation employeur et pour permettre d'identifier les impacts sur les droits au chômage des agents en fin de contrat.

Objectifs :

- Pouvoir informer un agent en fin de contrat sur les modalités d'inscription à Pôle emploi
- Connaître les points clés de la réglementation chômage en lien avec l'attestation
- Connaître la concordance des motifs de rupture de contrat spécifiques aux employeurs publics avec l'attestation Pôle emploi
- Être capable de compléter l'ensemble des rubriques de l'attestation

Public : Gestionnaires RH en charge de la complétude des attestations employeurs

Niveau : Pas de pré requis

Date : Voir le site internet -----> www.fpmd-formations.fr

Durée : 3 heures de 9h00 à 12h00 en visio-conférence (plateforme Zoom)

Nombre de participants : 10 max



PROGRAMME

Construit à partir de questions identifiées en amont et avec des modalités d'animation adaptées à la formation à distance, le programme prévisionnel est le suivant :

1°) L'assurance chômage : contexte et principe de gestion du risque

- Les décrets de 2019, 2020, 2021 et 2023 réformant l'assurance chômage
- Les textes spécifiques à la fonction publique

2°) Les modalités d'inscription à Pôle emploi d'un agent en fin de contrat :

- Modalités d'inscription à distance
- Conditions d'inscription comme demandeur d'emploi
- Date d'effet de l'inscription
- Documents nécessaires

3°) Les points clés de l'indemnisation chômage et l'impact sur l'attestation employeur

- Les grandes lignes de l'ouverture de droit
- Les modes de rupture spécifiques à la fonction publique et leur concordance sur l'Attestation Employeur Pôle Emploi
- Les salaires et indemnités à indiquer
- Navigation sur le site pole-emploi.fr et l'ensemble des rubriques de l'attestation employeur

4°) Séquence de questions/réponses et d'échanges

Les points forts de cette formation :

L'animateur est expert du système d'assurance chômage en France et utilise une pédagogie qui prévoit :

- Une alternance de théorie et de cas pratiques/illustrations
- Les échanges entre participants et avec l'animateur
- La prise en compte des questions de chaque participant
- Un vocabulaire adapté et compréhensible malgré la technicité du sujet

Renseignements et Inscriptions à : fpmd.vr@gmail.com